



LES FRANÇAIS, L'ÉPARGNE ET LA RETRAITE

ENQUÊTE 2024 AMPHITÉA - CERCLE DE L'ÉPARGNE

AMPHITÉA
ASSOCIATION D'INVESTISSEMENT ÉPARGNE LA MONDIALE



**LE CERCLE
DE L'ÉPARGNE**



AMPHITÉA, association d'assurés, souscrit auprès d'AG2R LA MONDIALE au nom et au profit de ses adhérents, des contrats répondant à leurs besoins de protection sociale et patrimoniale (épargne, retraite, santé, prévoyance, dépendance, obsèques). Avec près de 450 000 adhérents, elle s'inscrit parmi les plus grandes associations d'assurés en France. AMPHITÉA s'appuie également sur un réseau de plus de 100 Correspondants régionaux, qui représente une force de dialogue et de proposition auprès de son partenaire assureur.

Think tank dédié à l'épargne, la retraite et à la prévoyance, le **Cercle de l'Épargne** est présidé par Jean-Pierre Thomas. Il mène des études à dimension économique et sociale pour comprendre les grands enjeux de la protection sociale.

SOMMAIRE

01

L'ÉPARGNE VUE PAR
LES FRANÇAIS



02

LA RETRAITE



03

LE BIEN VIEILLIR
ET LA DÉPENDANCE





L'ENQUÊTE



Jérôme Jaffré

À l'initiative d'AMPHITÉA et du Cercle de l'Épargne, le Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (CECOP), dirigé par Jérôme Jaffré, a conduit une étude sur les Français, l'épargne et la retraite.

L'enquête a été réalisée sur Internet les 6 et 7 mars 2024 auprès d'un échantillon de 1 035 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Le terrain d'enquête a été confié à l'IFOP.

A scenic view of a town with a church tower and mountains in the background. The town features buildings with terracotta roofs and a prominent church with a blue dome. The background shows lush green hills and mountains under a blue sky with white clouds. A red vertical bar is on the left side of the image.

1. L'ÉPARGNE VUE PAR LES FRANÇAIS

L'ASSURANCE-VIE SE CLASSE EN TÊTE PARMIL LES PLACEMENTS JUGÉS INTÉRESSANTS

L'assurance-vie se classe en tête parmi les produits jugés intéressants pour la première fois depuis 2016. De 2016 à 2022, c'est le bien locatif qui l'emportait sur tous les produits financiers testés. En 2023, le livret A, bénéficiant d'une remontée de son taux de rémunération, réalisait une percée foudroyante et prenait la première place. **En cette année 2024, le livret A se maintient à un très haut niveau (60 % le jugent « intéressant ») mais l'assurance-vie le devance d'un point (61 %).** Le bien immobilier locatif n'arrive plus qu'en quatrième position, le PER (plan d'épargne retraite), mesuré pour la première fois, le

devance d'un point. Les actions boursières restent en retrait malgré un haut niveau atteint sur les marchés cotés. Elles demeurent à un niveau remarquablement stable. Mais, en réalité, leur score monte régulièrement et fortement selon le niveau de revenus et la pratique de l'épargne. Enfin malgré leur valeur devenue très élevée, les cryptomonnaies, comme le bitcoin, tout en effaçant le recul subi en 2023, ne sont encore citées que par une assez faible proportion du public, y compris au sein des publics à revenus élevés.

JUGE INTÉRESSANTS LES PRODUITS SUIVANTS : (EN %)

	Ensemble			Selon le niveau de revenus (en 2024)				Selon la pratique de l'épargne (en 2024)		
	Rappel 2022	Rappel 2023	2024	Modeste	Moyen inférieur	Moyen supérieur	Élevé	Non épargnant	Épargnant uniquement livret	Épargnant produits financiers
L'assurance-vie	59	56	61	54	56	68	72	41	48	75
Le livret A	34	65	60	50	69	59	67	31	63	69
Le PER	-	-	57	50	60	58	69	32	51	70
Un bien immobilier locatif	65	60	56	52	55	58	62	42	60	60
Des actions	46	42	43	32	41	51	59	24	36	53
Des parts de SCPI	-	44	42	38	38	51	53	26	37	50
Les cryptomonnaies comme le bitcoin	22	15	21	21	21	24	21	21	17	22



DE FORTES DIFFÉRENCES GÉNÉRATIONNELLES SUR LES PLACEMENTS FINANCIERS

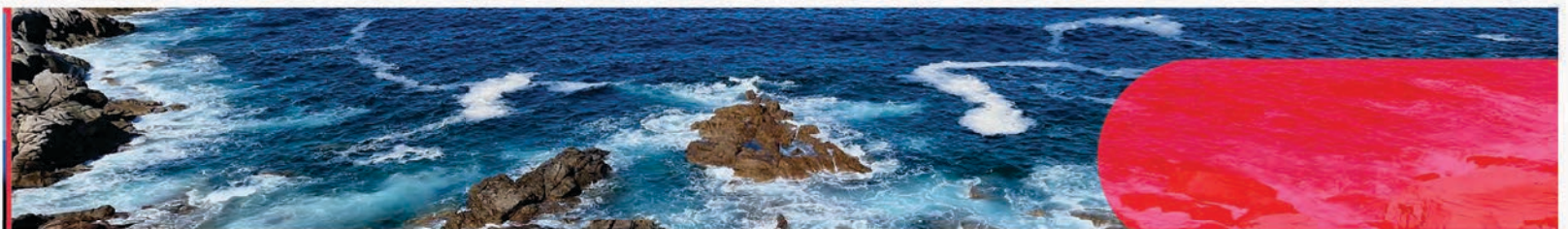
L'intérêt porté aux différents produits d'épargne n'est pas exactement le même selon les tranches d'âge, correspondant à une relation différente à l'argent, sa sécurité et la rentabilité espérée des placements. **Les plus de 65 ans valorisent l'assurance-vie qu'ils considèrent, sans doute, comme un outil à la fois de précaution et de transmission.** Les plus jeunes, les futurs épargnants de 18-24 ans, ont une attitude mixte selon leurs revenus. À la fois le livret A est au plus haut parmi eux et ils ont également une appétence pour des gains rapides et élevés, fussent-ils à risque.

Ainsi parmi les 18-24 ans les actions boursières sont privilégiées (58% d'intérêt), de même que les cryptomonnaies. Ces dernières ne dépassent cependant pas le score de 35%. Les tranches d'âge intermédiaires, comme les actifs au-dessus de 35 ans, mettent davantage en avant le bien immobilier locatif que ne le font les jeunes et les personnes âgées. Ils évitent de privilégier un produit financier en particulier, montrant une attirance plus grande pour la diversité des placements.

JUGE INTÉRESSANTS LES PRODUITS SUIVANTS : (EN %)

■ Tranches d'âge

	Ensemble	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus
L'assurance-vie	61	63	58	56	56	70
Le livret A	60	70	58	56	53	67
Un PER	57	62	56	54	56	59
Un bien immobilier locatif	56	65	63	52	49	61
Des actions	43	58	48	41	37	42
Des parts de SCPI	42	45	43	39	43	42
Les cryptomonnaies comme le bitcoin	21	35	33	24	14	11



UN FORT IMPACT DES PER

Le plan d'épargne retraite (PER) connaît un fort impact. 21 % des personnes interrogées déclarent l'avoir déjà souscrit, elles-mêmes ou par l'intermédiaire de leur conjoint. Une proportion identique déclare vouloir le faire. La souscription varie beaucoup selon la position sociale. Mais en terme d'âge, elle démarre dès la tranche des 25-34 ans. Parmi les motifs de souscription, on observe un partage entre le souhait d'un complément de revenu régulier durant sa retraite et un versement en capital à la fin de sa vie professionnelle. Ceux qui ont déjà souscrit mettent davantage en avant le capital ; ceux qui

comptent le faire, le complément de revenu. Les moins de 35 ans citent davantage comme motivation la déduction fiscale et l'aide à l'achat de sa résidence principale. Les non retraités de plus de 50 ans se partagent en deux catégories presque à égalité avec un attrait un peu plus grand pour le versement en capital. À une question plus précise sur le mode de sortie du PER, la sortie en rente est massivement préférée par ceux qui, n'ayant pas souscrit, comptent le faire. Il y a, là aussi, une relation directe avec le niveau de patrimoine. Plus le patrimoine est modeste, plus la sortie en rente est privilégiée.

LES MOTIFS DE LA SOUSCRIPTION : (Non retraités, en %)

	A souscrit	Compte le faire	Selon l'âge (a souscrit ou compte le faire)		
			18-34 ans	35-49 ans	50 ans et plus
Un complément de revenus régulier	40	51	44	49	45
Un versement en capital au moment de la retraite	48	35	35	40	53
Un complément en capital pour l'achat de sa résidence principale	11	12	18	8	5
La déduction fiscale	23	21	27	17	22
Un patrimoine en vue de la transmission	18	13	20	16	4

LE MODE DE SORTIE PRÉFÉRÉ DU PER

Une sortie en capital	34	16
Une sortie en rente	42	62
Une sortie mixte	24	22
	100 %	100 %

L'ACTEUR PRIVILÉGIÉ POUR GÉRER SES PRODUITS D'ÉPARGNE

Pour gérer ses produits d'épargne, la banque est l'acteur financier de référence mais le groupe composé des mutuelles et des « institutions de prévoyance » se classe en deuxième position.

Les assureurs mutualistes ou paritaires obtiennent leurs meilleurs résultats à la fois parmi les plus jeunes et les plus de 50 ans.

■ Selon le niveau de revenus ■ Selon la pratique de l'épargne

	Ensemble	Modeste	Moyen inférieur	Moyen supérieur	Élevé	Non épargnant	Épargnant uniquement livret	Épargnant produits financiers
Une banque	66	61	68	71	61	62	77	62
Un assureur mutualiste	18	21	18	15	16	22	14	18
Un assureur paritaire	6	8	2	7	9	7	4	8
Une société d'assurances privée	10	10	12	7	14	9	5	12
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %



SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, LARGE ACCORD POUR MOINS TAXER LES PLACEMENTS VERTS

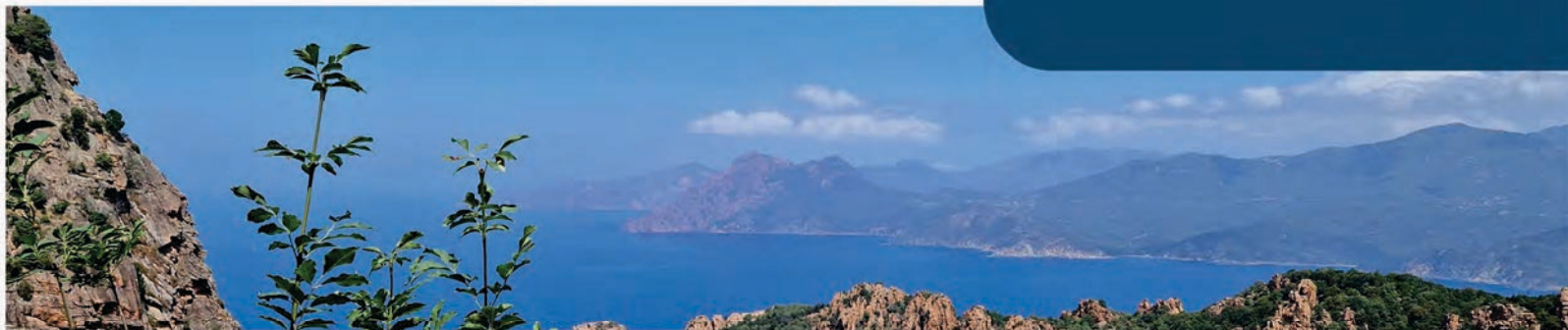
Comment mieux utiliser l'épargne pour agir en faveur de la transition énergétique ? La question, on le sait, anime le débat public. Sollicités parmi trois manières d'agir différentes, **les Français interrogés privilégient nettement d'avantager les placements verts en réduisant leur taxation. Mais chaque mot dans l'énoncé, présente l'éminent**

avantage d'être à la fois écologique (« placement vert ») et intéressant (réduire la taxation que subit le détenteur). Il est cependant juste de noter que les non épargnants et les épargnants, uniquement détenteurs de livrets et non directement intéressés, se prononcent dans les mêmes proportions pour cette solution.

LES POUVOIRS PUBLICS DOIVENT :

■ Selon la pratique de l'épargne

	Ensemble	Non épargnant	Épargnant uniquement livret	Épargnant produits financiers
Avantager les placements verts en réduisant leur taxation	50	49	49	51
Imposer aux assureurs et aux banquiers une part de placement dans des fonds écologiques	28	33	26	27
Taxer davantage les placements dans les énergies fossiles	22	18	25	22
	100 %	100 %	100 %	100 %





2. LA RETRAITE

VIVRE CORRECTEMENT AVEC SA PENSION DE RETRAITE : REMONTÉE D'INQUIÉTUDE CHEZ LES RETRAITÉS, DIFFÉRENCE MARQUÉE HOMMES/FEMMES CHEZ LES NON RETRAITÉS

Dans l'ensemble de la population française adulte (non retraités et retraités), **seul un tiers des répondants (34 % exactement) estime qu'à la retraite, il vit ou vivra convenablement avec sa pension de retraite.** Ce pourcentage est remarquablement stable depuis trois ans. Parmi les tranches d'âge actives, il est plus élevé chez les 18-34 ans (38%) mais ne cesse de baisser ensuite à l'approche de la retraite se situant à seulement 21 % parmi les actifs de plus de 50 ans. **47 % des non retraités, disposant de revenus élevés, estiment que leur pension sera suffisante.**

Au surplus, parmi les non retraités, l'écart est important entre les hommes, confiants à 38 % et les femmes à 21 % seulement, traduisant ainsi, dans la perspective de leur retraite, l'écart salarial des carrières professionnelles respectives. Ces données dissimulent cependant une différence majeure avec les retraités dont presque la moitié (47 % exactement) déclare vivre correctement avec leur pension. Mais ce niveau de satisfaction, après être remonté en 2023, baisse de 7 points cette année.

ESTIME QU'À LA RETRAITE JE VIS/VIVRAI CORRECTEMENT AVEC MA PENSION DE RETRAITE :

	■ Parmi les retraités			■ Parmi les non retraités			■ Parmi les non retraités en 2024	
	Rappel 2022	Rappel 2023	2024	Rappel 2022	Rappel 2023	2024	Homme	Femme
C'est/ce sera suffisant	49	54	47	28	28	29	38	21
Ce n'est pas/ce ne sera pas suffisant	51	46	53	72	72	71	62	79
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %



NETTE REMONTÉE DES NON RETRAITÉS DÉCLARANT PLACER DE L'ARGENT DANS UN PRODUIT D'ÉPARGNE POUR AMÉLIORER LEUR RETRAITE

Après la baisse enregistrée en 2023, on observe chez les non retraités une nette remontée du pourcentage de personnes déclarant placer de l'argent dans un produit d'épargne pour améliorer leur retraite. L'un des deux enseignements principaux de l'enquête est que cette remontée est essentiellement le fait des personnes déclarant placer « régulièrement » de l'argent dans ce but alors que le pourcentage de celles qui le font « quand c'est possible » est pratiquement stable. Un second enseignement fait apparaître que cette progression concerne avant tout les classes moyennes. 40 % des personnes à revenu modeste et 71 % des personnes à revenu élevé déclarent épargner pour leur

retraite ; ces données sont en effet très stables. Néanmoins près de 30 % de ces dernières n'épargnent pas, du moins, pas dans ce but. La part des personnes aux revenus moyens supérieurs déclarant épargner en vue de la retraite « quand c'est possible » gagne 10 points sur un an et celle des personnes à revenus moyens inférieurs déclarant le faire « régulièrement » progresse de 9 points. Cette remontée de l'effort d'épargne en vue de la retraite peut s'expliquer par la persistance de l'angoisse concernant son niveau de vie à la retraite et, avec la baisse de l'inflation, par des capacités d'épargne longue plus importantes.

PLACE DE L'ARGENT DANS CE BUT (Non retraités)

■ Ensemble ■ Selon le niveau de revenus

	Rappel 2023	En 2024	Modeste		Moyen inférieur		Moyen supérieur		Élevé	
			En 2023	En 2024	En 2023	En 2024	En 2023	En 2024	En 2023	En 2024
OUI	51	58	39	40	57	66	59	69	72	71
dont : Régulièrement	26	32	17	19	29	36	38	40	49	49
Quand c'est possible	25	26	22	21	28	30	21	29	23	22
NON	49	42	61	60	43	34	41	31	28	29
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %



POUR LE RÉGIME DES RETRAITES, REMONTÉE EN FAVEUR DU SYSTÈME PAR RÉPARTITION

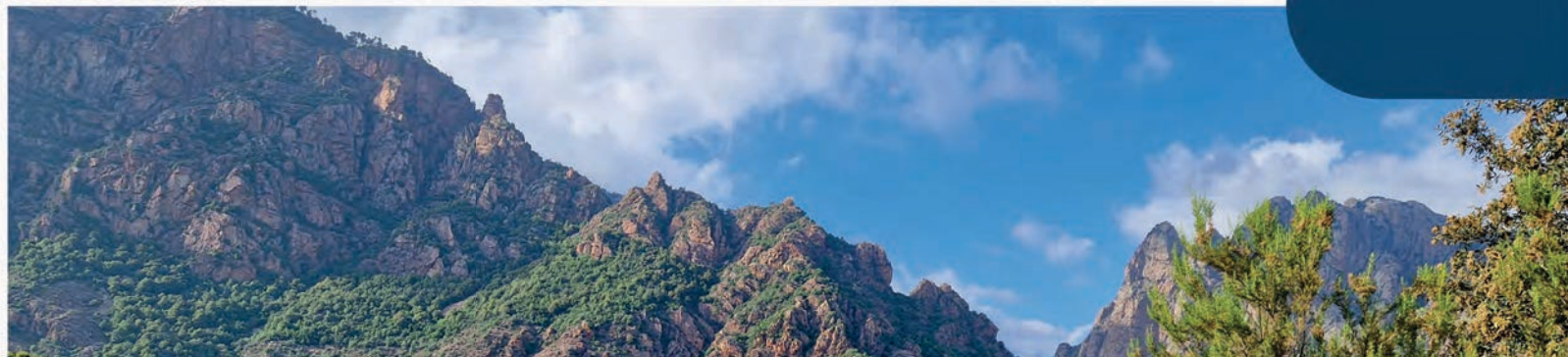
Interrogée sur le régime de retraite souhaitable pour les années à venir entre répartition, capitalisation et un système mixte fondé sur la répartition avec une part de capitalisation, **une majorité absolue de Français opte pour la répartition pure et simple (à 50 %, + 9 points en un an)**. Le passage – pourtant qualifié de progressif – à la capitalisation ne recueille que 10 % des réponses. La mise en place d'un système mixte – la répartition avec une part de capitalisation – séduit bien davantage

et reste pratiquement stable à 40 %. Assez naturellement, les plus de 50 ans, qui ont cotisé tout au long de leur carrière, et les retraités, qui en reçoivent les fruits, privilégient la répartition. En revanche, les 18-24 ans sont très majoritairement favorables à un système mixte, ce qui est déjà beaucoup moins le cas des 25-34 ans qui sont entrés en grande majorité dans la vie professionnelle.

PRÉFÈRE D'ICI QUELQUES ANNÉES :

■ Ensemble ■ Selon l'âge (en 2024)

	Rappel 2023	2024	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus
Le système par répartition	44	50	33	51	47	52	57
Un système mixte, répartition avec une part de capitalisation	41	40	55	34	44	35	38
Un système par capitalisation mis en place progressivement	15	10	12	15	9	13	5
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %



LES ACTIONS À MENER POUR MAINTENIR SON NIVEAU DE VIE À LA RETRAITE

Pour la constitution d'une épargne retraite, les Français privilégient un produit individuel plutôt qu'un produit collectif proposé par leur entreprise pourtant présenté « avec des compléments de versement de sa part ». C'est la réponse qui domine parmi les non retraités quelle que soit la tranche d'âge. Les cadres (à 57 %) et les revenus élevés (à 61 %) privilégient l'épargne individuelle. Ceux qui n'ont pas souscrit de PER ou ne comptent pas le faire sont 65 % à exprimer ce choix. Pour maintenir le plus possible leur niveau de vie à la retraite,

les non retraités placent pratiquement à égalité leur pension de retraite (32 %) et les placements financiers (33 %). Si les moins de 35 ans mettent en avant les placements financiers, **il est frappant de constater que les plus de 50 ans, ceux qui précisément approchent du passage à la retraite, mettent beaucoup plus en avant les pensions de retraite.** Enfin, ceux qui ont déjà souscrit un PER citent fortement ce produit comme un élément qui devrait, à leurs yeux, leur permettre de maintenir leur niveau de vie à la retraite.

POUR L'ÉPARGNE RETRAITE, PRÉFÈRE : (Non retraités, en %)

■ Selon l'âge ■ Selon la souscription au PER

	Ensemble	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50 ans et plus	A souscrit	Compte le faire	Ni l'un, ni l'autre
Un produit individuel	60	53	67	54	66	58	54	65
Un produit collectif dans le cadre de son entreprise	40	47	33	46	34	42	46	35
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

COMPTE PARTICULIÈREMENT SUR :

Des placements financiers	33	32	44	31	29	33	40	29
Ses pensions de retraite	32	21	21	31	46	26	26	39
Une assurance-vie	24	33	25	24	20	31	27	19
Un investissement immobilier locatif	23	30	32	23	12	22	24	22
Les produits d'épargne type PER	20	17	19	22	19	42	18	9





**3. LE BIEN VIEILLIR
ET LA DÉPENDANCE
PRÉOCCUPENT
BEAUCOUP DE
FRANÇAIS**

LE « BIEN VIEILLIR » RENVOIE D'ABORD À LA SANTÉ ET AU LOGEMENT

Le « bien vieillir » renvoie assez naturellement et avant tout à être « en bon état physique » (72 % des réponses). Ce pourcentage ne cesse de progresser avec l'âge passant de 55 % chez les 18-34 ans à 81 % chez les plus de 50 ans. L'autre élément clef est le désir, même au grand âge, de rester dans son logement variant là aussi de 41 % chez les 18-34 ans à 60 % chez les plus de 50 ans. « Déménager dans une région qui vous plairait davantage » est surtout cité par les 35-49 ans (30 % contre une moyenne globale de 20 %). Aller en maison de retraite est la dernière solution envisagée avec seulement 5 % de

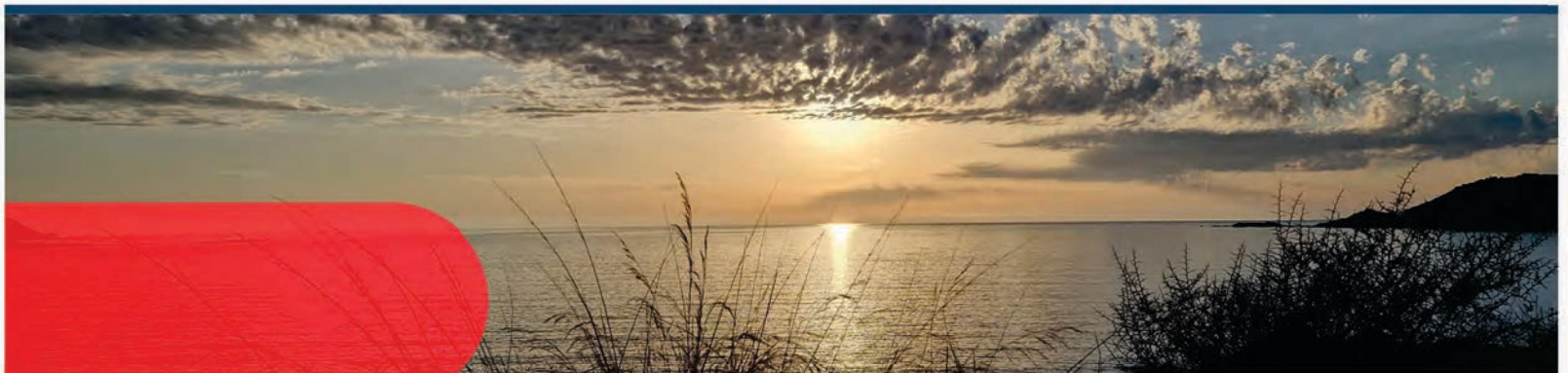
citations. Les réponses des personnes qui se déclarent elles-mêmes en situation de dépendance sont intéressantes. Elles souhaitent rester entourées de leurs proches. Elles sont également plus nombreuses que la moyenne à vouloir aller dans une « maison senior » avec un logement adapté et des possibilités de services et de soins (16 % contre une moyenne globale de 8%). Notons cependant que celles qui craignent de devenir dépendantes n'anticipent pas leurs besoins financiers futurs puisque leurs réponses restent très proches de la moyenne.

À QUOI CORRESPOND LE « BIEN VIEILLIR » : (en %)

	Ensemble	Plus de 65 ans	Moins de 65 ans	Est dépendant	Craint de le devenir
Être en bon état physique	72	81	69	31	78
Avoir de bonnes ressources financières	34	34	35	30	31
Rester entouré par ses proches	29	24	31	51	28
Être propriétaire de son logement	19	27	16	35	19
Pouvoir partir en vacances, en voyage	15	10	16	22	13
	%	%	%	%	%

ASPIRATIONS AU GRAND ÂGE : (en %)

	Ensemble	Plus de 65 ans	Est dépendant	Craint de le devenir
Rester dans son logement	55	68	47	56
S'installer dans une autre région	20	7	7	21
Se rapprocher de sa famille	12	10	17	11
Aller dans une « maison senior »	8	9	16	9
Aller dans une maison de retraite	5	6	13	3
	%	%	%	%



LA CRAINTE DE LA DÉPENDANCE ET LA FAÇON D'Y FAIRE FACE SUR LE PLAN FINANCIER

Le rapport à la dépendance, direct, indirect ou éventuel, touche un grand nombre de Français. Une proportion non négligeable se déclare en situation de dépendance (6 %). Une proportion beaucoup plus élevée déclare avoir dans sa famille une personne dépendante (15 %), cette donnée est plus importante parmi les femmes (18 %) peut-être plus attentives à cette situation que les hommes (12 %). **Au surplus, près d'une personne sur deux de plus de 65 ans craint de se retrouver en situation de dépendance.** Auprès de l'ensemble de la population, cette crainte est plus répandue chez les cadres (35 %) que chez les ouvriers (25 %). Elle progresse d'ailleurs significativement

selon le niveau de revenus : de 30 % parmi les revenus modestes à 40 % parmi les revenus élevés. À la question majeure portant sur la manière de faire face, sur le plan financier à une situation de dépendance, le recours à la Sécurité sociale est la réponse dominante, en particulier chez ceux qui craignent d'y être confrontés. Mais ceux qui sont déjà dans cette situation citent majoritairement la vente de leur logement (à 36 %), ce qui est également la réponse dominante des plus de 65 ans quelle que soit leur situation, à cet égard, puisqu'ils sont 40 % à évoquer cette solution.

LA CRAINTE DE LA DÉPENDANCE

	Ensemble	Homme	Femme
Est en dépendance	6	7	5
Craint d'y tomber	34	32	36
A dans sa famille une personne dépendante	15	12	18
Est aidant	8	7	9
Ne craint pas d'y tomber	43	47	40
	%	%	%

COMMENT Y FAIRE FACE SUR LE PLAN FINANCIER ?

	Ensemble	Est en dépendance	Craint d'y tomber	Ni l'un, ni l'autre
Par la Sécurité sociale	48	35	47	51
Par la vente de mon logement	26	36	30	24
Par mes placements (assurance-vie, PER)	26	15	31	25
Par une assurance spéciale	14	22	15	12
Avec l'aide de ma famille	13	23	11	19
	%	%	%	%



PRINCIPALES CONCLUSIONS

1. Parmi les produits jugés intéressants pour placer son épargne, l'assurance-vie se classe en tête pour la première fois depuis 2016. Le bien immobilier locatif qui séduisait davantage n'occupe plus cette année que la quatrième place. Le livret A, après une véritable envolée en 2023, conserve une forte attractivité. **Le plan d'épargne retraite (PER), inclu pour la première fois dans l'enquête, se situe d'entrée en troisième position.** Malgré leur très haut niveau sur les marchés, les actions boursières connaissent une remarquable stabilité comme produit jugé intéressant mais en réalité leur score monte régulièrement et fortement selon le niveau de revenus et la pratique de l'épargne. Malgré leur cours devenu très élevé, les cryptomonnaies, comme le bitcoin, ne sont citées que par une assez faible partie du public mais leur impact est inversement proportionnel à l'âge des interviewés : plus ils sont jeunes, plus il est élevé.

2. L'inquiétude des non retraités pour leur niveau de vie, une fois à la retraite, est forte. Même ceux d'entre eux disposant d'un revenu élevé ne sont que 47 % à estimer que leur pension de retraite sera suffisante pour « vivre correctement ». **Cette année, on enregistre une nette remontée des personnes qui placent de l'argent dans un produit d'épargne pour améliorer leur retraite.** Le mouvement à la hausse est de sept points et concerne principalement les classes moyennes. Dans ce contexte, le PER connaît un fort impact en offrant en particulier la possibilité de doser une sortie en rente et une sortie en capital. Les personnes dont le patrimoine est inexistant ou modeste se déclarent particulièrement intéressées par une sortie en rente.

3. Pour les Français, l'objectif de « bien vieillir » renvoie à la fois à un bon état physique et à la possibilité de rester dans son propre logement. Aller dans une maison de retraite est la dernière solution envisagée avec seulement 5 % de citations. Mais le score monte à 13 % parmi les personnes en situation de dépendance qui manifestent un intérêt encore plus élevé (à 16 %) pour des « maisons senior » avec un logement adapté et la possibilité de disposer de services et de soins. Au-delà, la question du financement de la dépendance reste un enjeu majeur des politiques publiques. La réponse dominante reste en effet de s'en remettre à la Sécurité sociale (48 % des réponses). Un tiers des Français – et une personne sur deux de plus de 65 ans – craint de tomber dans la dépendance sans cependant en anticiper les besoins financiers futurs puisque, sur ce point, leurs réponses restent très proches de la moyenne nationale.



AMPHITÉA
5, rue Cadet
75009 PARIS
01 71 24 02 60
amphitea.com



LE CERCLE DE L'ÉPARGNE
14/16, boulevard
Malesherbes
75008 PARIS
01 76 60 85 39
cercledelepargne.com